



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N° 1692-07 ET 1271-05**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n° 1692-07 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement n° 1692 relatif au déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs sur le territoire de la Ville afin de modifier certaines méthodes de déneigement

QUE le règlement n° 1271-05 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme n° 1271 afin d'actualiser la disposition relative à la désignation du secrétaire

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 5 octobre 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce sixième (6^e) jour du mois d'octobre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca